



BIOTRONIK

excellence for life

COMMUNIQUE DE PRESSE

Télésanté : la télécardiologie enfin remboursée !

*Paris, le 11 décembre 2009 - **Biotronik, société européenne indépendante fondée en 1963 est spécialisée dans la gestion du rythme cardiaque et la cardiologie interventionnelle. Elle vient d'obtenir en France la prise en charge d'un de ses pacemakers équipé d'un système de transmission sécurisée de données à distance appelé télécardiologie, ou Home Monitoring®.***

Ce système permet une transmission à distance sécurisée des données enregistrées par les stimulateurs et défibrillateurs implantés. Le patient dispose à son domicile d'un boîtier de transmission automatique qui relaie quotidiennement les informations par les réseaux de téléphonie mobile à une plateforme technique, les données étant disponibles pour le cardiologue sur un site Internet sécurisé.

L'originalité de Biotronik est de favoriser la simplicité d'utilisation pour le patient comme pour le médecin. Le dispositif, qui apporte confort et sécurité pour le bénéficiaire, permet en effet de déceler rapidement les éventuelles anomalies techniques ou médicales et de les signaler, bien avant qu'elles deviennent symptomatiques.

Avec plus de 5 000 patients suivis en France avec ce dispositif, le stade expérimental est dépassé ! La technique largement éprouvée est facilement adoptée par les rythmologues.

Biotronik, inventeur de cette technologie, devient ainsi la première société à obtenir le remboursement d'un stimulateur cardiaque avec télécardiologie, combinant à moindre coût le confort et la sécurité pour le patient avec une efficacité renforcée du praticien.

Référence : JO du 27 novembre 2009

Contact presse : Vincent Péters - ☎ 01 46 75 96 60 - vincent.peters@biotronik.fr

BIOTRONIK France
Directeur des Affaires Réglementaires
Parc d'affaires SILIC - 2, rue Nicolas Ledoux
94528 RUNGIS cedex
www.biotronik.com
www.lalettredelatelecardiologie.fr